

Association Entourage

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

29, rue Marbeuf

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Association Entourage

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

29, rue Marbeuf

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association Entourage,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Entourage relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note "Principes, Règles et Méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes "Informations relatives au compte de résultat par origine et destination" et "Informations relatives au compte emploi ressources" de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 22 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

Bilan Association

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 440		1 440	1 440
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 575	15 312	8 263	3 765
Immobilisations corporelles en cours				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Autres	2 300		2 300	2 300
Total I	27 315	15 312	12 003	7 505
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 056
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 500		4 500	2 827
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	1 197 045		1 197 045	98 470
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	973 905		973 905	230 587
Charges constatées d'avance	15 165		15 165	125
Total II	2 190 614		2 190 614	335 066
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 217 929	15 312	2 202 617	342 571

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres		
Report à nouveau	96 662	69 972
Excédent ou déficit de l'exercice	138 811	26 691
Situation nette (sous total)	235 473	96 663
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	91 150	82 600
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	326 623	179 262
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	84 600	
Total II	84 600	
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges		
Total III		
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		7 000
Total III bis		7 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	142 553	30 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	143 014	22 838
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	219 082	103 471
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 286 744	
Total IV	1 791 394	156 309
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	2 202 617	342 571

COMPTE DE RESULTAT (1/2)	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	70 797	12 995
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	381 825	100 055
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	243 133	277 008
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 046 370	374 375
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	7 000	14 000
Autres produits	15 857	0
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		
Total I	1 764 982	778 433
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	610 998	156 802
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	53 588	23 177
Salaires et traitements	712 769	400 428
Charges sociales	263 990	155 294
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 634	3 198
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	84 600	7 000
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	31 688	4 318
Total II	1 761 267	750 216
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	3 715	28 217
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	0	0

COMPTE DE RESULTAT (2/2)	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	120	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	120	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-120	0
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 595	28 217
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	138 450	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	138 450	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 235	1 526
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	135 215	-1 526
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 903 432	778 433
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 764 621	751 742
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	138 811	26 691
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	4 291	131 719
Prestations en nature	835 451	342 371
Bénévolat	205 770	263 252
TOTAL	1 045 512	737 342
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	835 451	
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 291	131 719
Personnel bénévole	205 770	605 623
TOTAL	1 045 512	737 342

Annexes Associations 2021**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 202 617,30 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 138 810,96 E. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2021 par les dirigeants

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DE MOYENS MIS EN ŒUVRES

L'Association vise à engager chacun dans des réseaux de soutien avec les plus exclus, grâce à la tech. Elle a donc pour objet de développer et de soutenir des actions en vue de sensibiliser le plus grand nombre aux causes de la grande exclusion, de faire prendre conscience du rôle de chacun, d'inciter et d'aider à créer du lien social sous forme de relations durables entre le grand public et les personnes sans-abri ou sans domicile, les personnes souffrant d'isolement social quelle qu'en soit la cause, ou celles en situation de grande précarité, d'exclusion ou de rejet quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

L'Association pourra, notamment :

- a) mobiliser le grand public sur des actions solidaires et lui fournir une aide directe (formations, contenus pédagogiques, conseils, outils...) pour les mener à bien ;
- b) nouer des partenariats avec d'autres acteurs de l'action sociale : associations de lutte contre l'exclusion, entreprises et chantiers d'insertion, travailleurs sociaux, services publics compétents... ceci afin de développer des actions en collaboration. L'Association pourra également mettre en relation les participants à ses différents projets et notamment les membres du réseau Entourage avec ces acteurs ;
- c) assurer le développement, la gestion, l'entretien et l'administration de toutes activités sociales, d'assistance et de bienfaisance à but non lucratif ;
- d) détenir, posséder et/ou administrer tous biens meubles et immeubles, en vue de la réalisation de son objet ;
- e) entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement en vue de permettre le déploiement des activités ;
- f) procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de l'objet de l'Association ;
- g) développer tout moyen (site web, application mobile, media, clubs et événements de rencontre, etc.) facilitant le lien entre personnes « exclues » et « incluses », dans un but de réinsertion des premières dans les entreprises ou associations ou autres cercles sociaux existants ;
- h) mettre en place toute action de communication (revue, livres, site Internet, web, publication, réseaux mobiles, utilisation de media, de publicité, de sponsoring, etc.) visant à promouvoir son objet.

L'Association met actuellement en œuvre 2 programmes :

--> Le programme Entourage qui vise à faciliter la rencontre, l'entraide et la création de liens sociaux entre habitants et personnes sans-domicile. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sensibilisation du grand public ; le déploiement et l'animation d'un réseau social d'entraide de proximité ; l'organisation d'événements de convivialité ; et l'animation des groupes "Bonnes Ondes". Ce programme est déployé pour l'instant à Paris, Lyon, Lille, Rennes, dans le 92 et le 93.

--> Le programme LinkedOut qui vise à faciliter l'accès à l'emploi de personnes en situation de grande précarité. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sourcing et d'accompagnement de chercheurs d'emploi (formations courtes, mentorat et activités remobilisantes) ; la mobilisation et l'accompagnement des entreprises pour recruter les candidats ; ainsi que des actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public pour les inciter à partager leurs réseaux professionnels. Ce programme est déployé pour l'instant à Paris, 92 et 93.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Adaptation de tous nos programmes à la crise COVID (mars 2020)
- Lancement du dispositif "Les Bonnes Ondes" (avril 2020)
- Fin du partenariat avec les petits frères des pauvres en mai 2021
- Recrutement d'un nouveau salarié au sein de l'équipe Tech & Produit
- Obtention d'une subvention du PIC 100% inclusion pour notre projet LinkedOut, et recrutement de 3 salariés en + pour l'équipe LinkedOut
- Lancement de la promo 2 de LinkedOut (Octobre 2020)
- Via un don en nature d'une de nos entreprises mécènes, un bateau a couru aux couleurs de LinkedOut au Vendée Globe 2020. Pour exploiter correctement ce bateau au niveau des partenariats et de la communication, nous avons renforcé temporairement l'équipe : un directeur de projet a été recruté de juillet à janvier 2021 + 2 personnes en CDD sur le 2ème semestre.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

À compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, notamment les associations, fondations et fonds de dotation, doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01.

En ce sens, les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

Ce changement de règlement est considéré comme un changement de méthode. Ce changement de règlement comptable a très peu d'impact pour l'association hormis le changement de format du bilan et du compte de résultat et quelques reclassements comptables.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

ASSOCIATION ENTOURAGE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Compte	218300 / 281830	MAT.BUREAU & INFORMATICA									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MATERIEL APPLE	27/10/2015	1 037,15		1 037,15	L 33,33	1 037,15		1 037,15			
0002 APPLE MC BOOK AIR 13P 1	01/01/2016	969,99		969,99	L 33,33	969,99		969,99			
0003 APPLE MC BOOK AIR 13P 2	01/01/2016	969,99		969,99	L 33,33	969,99		969,99			
0004 APPLE MC BOOK AIR 13P 3	20/06/2016	1 039,99		1 039,99	L 33,33	1 039,99		1 039,99			
0005 ORDINATEUR AMAZON	01/09/2016	918,00		918,00	L 33,33	918,00		918,00			
0006 AMAZON ORDINATEUR ASUS	27/02/2017	914,71		914,71	L 33,33	867,27	47,44	914,71			
0007 AMAZON ORDINATEUR ASUS	27/02/2017	914,71		914,71	L 33,33	867,27	47,44	914,71			
0008 APPLE MACBOOKPRO 13.3"	22/02/2017	2 066,40		2 066,40	L 33,33	1 968,82	97,58	2 066,40			
0009 IPHONE 6 64G	31/03/2017	529,00		529,00	L 33,33	485,40	43,60	529,00			
0010 APPLE ULTRABOOK 13" 8GO	01/03/2017	1 062,29		1 062,29	L 33,33	1 003,28	59,01	1 062,29			
0011 MAC BOOK AIR	09/12/2017	999,00		999,00	L 33,33	686,35	312,65	999,00			
0012 DARTY MACBOOK 13" 128GO	30/05/2018	999,00		999,00	L 33,33	528,17	333,00	861,17			137,83
0013 AMAZON-MACBOOK	15/05/2019	889,99		889,99	L 33,33	186,24	296,66	482,90			407,09
0014 FNAC-MACBOOK	30/09/2019	989,99		989,99	L 33,33	83,42	330,00	413,42			576,57
0015 BOULANGER-MACBOOK	28/10/2019	1 142,98		1 142,98	L 33,33	66,67	380,99	447,66			695,32
0016 DARTY-PC LENOVO	26/01/2020	939,98		939,98	L 33,33		291,57	291,57			648,41
0017 NDF LUCIE DE CLERK	29/02/2020	1 196,51		1 196,51	L 33,33		333,47	333,47			863,04
0018 APPLE ORDI	20/05/2020	1 199,00		1 199,00	L 33,33		245,35	245,35			953,65
0019 BOULANGER	18/06/2020	1 199,00		1 199,00	L 33,33		214,27	214,27			984,73
0020 BOULANGER	18/06/2020	1 199,00		1 199,00	L 33,33		214,27	214,27			984,73
0021 BOULANGER	05/08/2020	1 199,04		1 199,04	L 33,33		162,09	162,09			1 036,95
0022 BOULANGER	09/06/2020	1 199,00		1 199,00	L 33,33		224,26	224,26			974,74
Sous-total		23 574,72		23 574,72		11 678,01	3 633,65	15 311,66			8 263,06
Total général		23 574,72		23 574,72		11 678,01	3 633,65	15 311,66			8 263,06

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	1 012 939
Autres produits à recevoir	159 299
TOTAL	1 172 239

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	69 972	26 690			96 662
Dont générosité du public	0	0			0
Excédent ou déficit de l'exercice	26 690	- 26 690	138 811		138 811
Dont générosité du public	0	0	0		0
Situation nette	96 662	0	138 811		235 473
Situation nette dont générosité du public	0	0	0		0
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	82 600		147 000	138 450	91 150
Dont générosité du public	0		0	0	0
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	179 262		285 811	138 450	326 623
TOTAL dont générosité du public	0		0	0	0

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		96 662
SOLDE		96 662

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Région IDF	7 000	0	7 000	0	0	
ANCV	0	17 600	0	0	17 600	
ADVENS	0	67 000	0	0	67 000	
TOTAL	7 000	84 600	7 000	0	84 600	

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Ville de PARIS	82 600		0	82 600
Région IDF	0	147 000	0	147 000
TOTAL	82 600	147 000	0	229 600

Reprises

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Ville de PARIS	0	51 450		51 450
Région IDF	0	87 000		87 000
TOTAL	0	138 450		138 450

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	118 553	99 969	18 584	
Dettes financières diverses	24 000	6 000	18 000	
Fournisseurs	143 014	143 014		
Dettes fiscales et sociales	218 192	218 192		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	890	890		
Produits constatés d'avance	1 286 744	1 286 744		
TOTAL	1 791 394	1 764 810	26 584	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	54 109
Dettes fiscales et sociales	42 373
Autres dettes	
TOTAL	96 482

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Subventions d'exploitation**

Nom du subventionneur	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Région IDF	80 000	0	80 000	0	0
PIC 100% Inclusion	1 398 944,4	629 524,98	769 419,42	339 524.98	0
TOTAL	1 478 944,4	629 524,98	849 419,42	339 524.98	0

Annexes Associations 2021 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Entourage sont Jean-Marc Potdevin (Président), Romain Allain-Dupré (Vice-Président) et Reine Atta (Trésorière). Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Entourage.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	13	
Non cadres	4	
TOTAL	17	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 980 € TTC.

Contributions en nature

En plus des contributions en nature valorisées sur le compte de résultat, l'association a bénéficié en 2020 de contributions en nature significatives qui n'ont pas été valorisées comptablement. En particulier, Entourage a bénéficié d'un don en visibilité majeur de la part de la société Advens et de son fondateur, qui à partir de mai 2020 a fait don du naming et des couleurs de son IMOCA au programme "LinkedOut", lui offrant ainsi une exposition médiatique sans précédent lors des courses de la Vendée Arctique et du Vendée Globe. Les tarifs de sponsoring généralement appliqués dans la course au large pour ce type de bateau et de course s'élèvent au minimum à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Informations relatives au compte de résultat par origine et destination

Le compte de résultat par origine et destination est dressé, pour la première année, par application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO le 30 décembre 2018.

L'article 432-2 du règlement précité fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public, d'établir un compte de résultat par origine et destination, qui précise notamment l'affectation des produits et charges liée à la générosité du public.

Les règles d'affectation des produits et charges liées à la générosité du public sont reprises dans le paragraphe ci-dessous.

Informations relatives au compte emploi ressources

1. Les missions sociales de l'association

L'association Entourage poursuit pour mission de lutter contre l'isolement des personnes en situation d'exclusion en favorisant la création de liens fraternels entre les personnes exclues et les personnes matériellement ou socialement plus aisées. Les objectifs que se donne l'association sont en particulier :

- De changer le regard et le comportement de chacun vis-à-vis des personnes en situation d'exclusion que nous côtoyons quotidiennement ;
- D'aider le grand public à "oser la rencontre" avec leurs voisins en situations d'exclusion ;
- De proposer de nouveaux outils - notamment numériques - pour articuler de manière nouvelle la solidarité de proximité.

Les actions mises en œuvre par l'association en 2020 pour atteindre ces objectifs ont été les suivantes:

- Concevoir et développer le réseau social Entourage, plateforme numérique d'entraide dédiée à la solidarité de proximité, et déployer cette plateforme auprès du grand public, des personnes en grande exclusion et des associations de lutte contre l'exclusion ;
- Modérer les actions postées sur la plateforme Entourage pour assurer la sécurité des utilisateurs et leur fournir une aide et une orientation ;
- Faciliter l'accès à l'emploi de personnes en situation de précarité à travers son programme LinkedOut ;
- Mobiliser des entreprises pour recruter les candidats du programme LinkedOut ;
- Concevoir, développer et diffuser des contenus pédagogiques destinés au grand public pour changer le regard sur la grande exclusion ;
- Animer des ateliers de sensibilisation dans les écoles, les entreprises et avec les collectivités locales ;
- Organiser des événements de convivialité sur les zones d'intervention de l'association, en partenariat avec des associations locales, pour favoriser la rencontre entre voisins avec et sans-abri ;
- Mener des actions de communication grand public pour sensibiliser, et pour faire connaître l'application Entourage ;
- Rechercher des financements pour financer le projet.

Pour financer ses actions, l'association :

- Recherche des subventions auprès de partenaires publics ou privés ;
- Collecte des fonds.

La collecte est notamment encadrée par la loi du 7 août 1991 qui s'applique à toute campagne d'appel à la générosité du public menée à l'échelon national soit sur la voie publique, soit par l'utilisation de moyens de communication. Le terme « public » destinataire de l'appel à la générosité désigne les personnes physiques et les personnes morales.

Les ressources collectées auprès du public, dons, et autres libéralités, proviennent de :

- Notre campagne de collecte de fin d'année ;
- Dons faits spontanément à Entourage ou via des plateformes sur lesquelles Entourage est présent ;
- Dons effectués par des entreprises démarchées par l'association ;
- Dons perçus au cours de manifestations de soutien organisées pour collecter des fonds.

2. Les règles d'établissement du CER

Le CER donne la ventilation des ressources de l'association selon les emplois concernés : missions sociales, frais de recherche des dons et legs, frais de fonctionnement. Il précise également l'affectation des ressources collectées auprès du public.

Les emplois ont été répartis de la manière suivante :

- Les coûts directs sont affectés à chacune des actions relatives aux rubriques missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement, selon les différents axes et codifications créés dans la comptabilité analytique ;
- Les charges de personnel font l'objet d'une répartition basée sur l'analyse des tâches, puis ventilées analytiquement sur la base de clefs de répartition ;
- Les frais de recherche de fonds destinés à susciter des dons sont clairement distingués des autres frais de communication ;
- Les frais de communication destinés à faire connaître l'application Entourage et à sensibiliser le grand public sont inclus dans les frais de missions sociales.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	243 133,44	243 133,44	92 443,92	92 443,92
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			184 564,08	184 564,08
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 046 369,96		374 375,41	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	86 653,90		12 994,50	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	381 825,00		100 055,01	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	138 450,00		0,00	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	7 000,00		14 000,00	
TOTAL	1 903 432,30	243 133,44	778 432,92	277 008,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 454 562,46	133 180,44	617 978,02	277 008,00
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	119 841,09	43 289,00	71 217,00	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	101 984,14	66 664,00	52 349,00	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 633,65		3 198,11	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	84 600,00		7 000,00	
TOTAL	1 764 621,34	243 133,44	751 742,13	277 008,00
EXCEDENT OU DEFICIT	138 810,96		26 690,79	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	205 769,90		263 252,00	
Prestations en nature	835 450,67		342 371,00	
Dons en nature	4 291,25		131 719,00	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 045 511,82		737 342,00	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	944 208,58		660 943,00	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	24 952,01		25 472,00	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	76 351,23		50 927,00	
TOTAL	1 045 511,82		737 342,00	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2020					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	243 133,44	277 008,00
1.1 Réalisées en France	133 180,44	277 008,00	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	43 289,00				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	66 664,00				
TOTAL DES EMPLOIS	243 133,44	277 008,00	TOTAL DES RESSOURCES	243 133,44	277 008,00
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	243 133,44	277 008,00	TOTAL	243 133,44	277 008,00

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	944 208,58	660 943,00	Bénévolat	205 769,90	263 252,00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	835 450,67	342 371,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	24 952,01	25 472,00	Dons en nature	4 291,25	131 719,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	76 351,23	50 927,00			
TOTAL	1 045 511,82	737 342,00	TOTAL	1 045 511,82	737 342,00